



23 janvier 2012



Réunion d'informations sur le sous bassin versant du ru de Gally



ORDRE DU JOUR



- **Bilan des principales activités du COBAHMA depuis 2009**
- **Présentation de la Directive européenne inondation**
- **Informations sur la reconnaissance du CO.BA.H.M.A. en Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB)**
- **Révision du SAGE de la Mauldre (calendrier et synthèse de la phase d'état des lieux)**



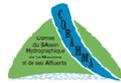
23 janvier 2012



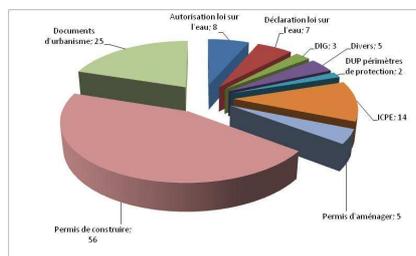
Bilan des principales activités du COBAHMA depuis 2009



SECRETARIAT TECHNIQUE DE LA CLE

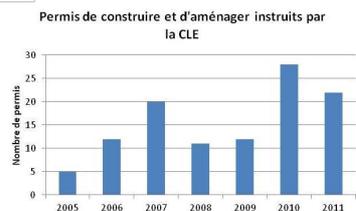


- Répartition des dossiers instruits depuis 2009 sur le bassin versant de la Mauldre : 125 dossiers instruits



63 dossiers concernent le ru de Gally soit 50%

- Permis de construire et d'aménager instruits depuis 2005



LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE



➤ Protection de la ressource en eau potable : AAC

↪ Présence de 3 captages Grenelle sur le bassin versant de la Mauldre du fait :

- ✓ de leur intérêt patrimonial (~ 7,5 millions de m³ d'eau potable produite)
- ✓ de leurs concentrations en nitrates et pesticides

↪ Nécessité pour ces captages de :

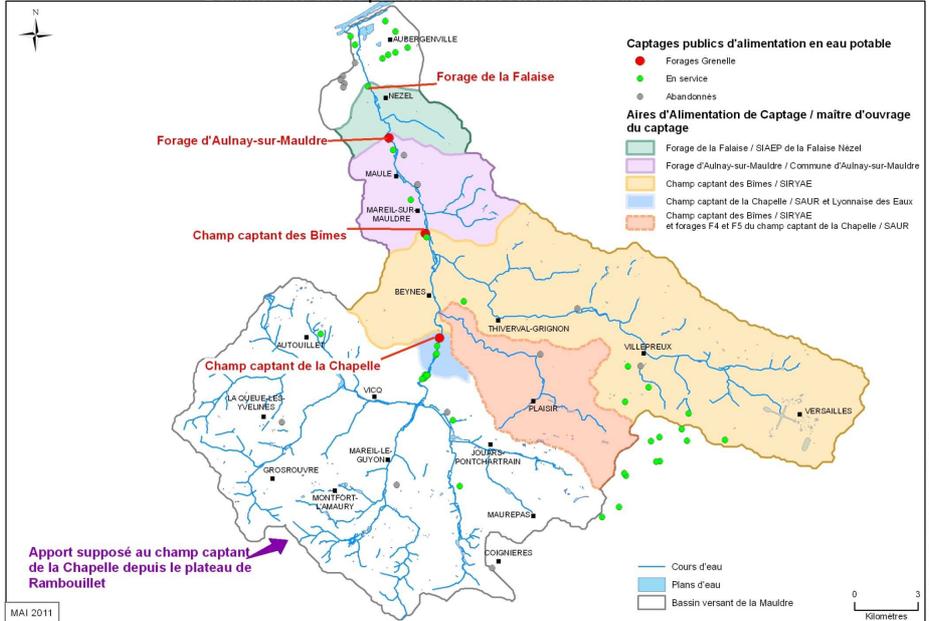
- ✓ Volet 1 : Délimiter l'aire d'alimentation des captages et caractériser la vulnérabilité de la nappe
- ✓ Volet 2 : Diagnostiquer les pressions agricoles
- ✓ Volet 3 : Etablir un plan d'actions agricoles

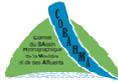
↪ 2 études lancées

- ✓ Volet 1 réalisé en 2010/2011
- ✓ Volets 2 et 3 en cours



L'alimentation en eau potable du bassin versant de la Mauldre





INTERVENTIONS DES TECHNICIENS DE RIVIERES



➤ 31 pollutions entre 2009 et 2011

↪ **Dont 10 sur le bassin versant ru de Gally**

↪ **Les plus importantes :**

✓ **ru du Pré des Seigneurs (by-pass eaux usées vers eaux pluviales à Fontenay-le-Fleury)**

- Pollution récurrente depuis 2003
- Réunion en mairie avec l'ONEMA et la DDT le 16-11-2011
- Problème identifié sur un réseau privatif

✓ **ru de Gally (by-pass du Carré de Réunion le 31-08-2011)**

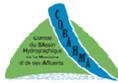
- Suite à une panne électrique
- Problème résorbé dans la journée
- Forte mortalité piscicole constatée

➤ Autres interventions

↪ **Infractions à la Loi sur l'eau**

↪ **Appui technique aux riverains**

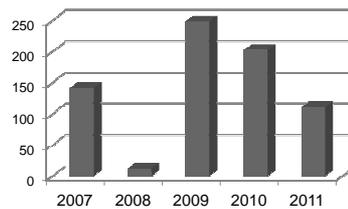
↪ **Embâcles et défauts d'entretien**



LES SUITES DE LA POLLUTION DE 2008



DENSITE (nb/100 m²)



➤ Pêches électriques à Beynes centre-ville

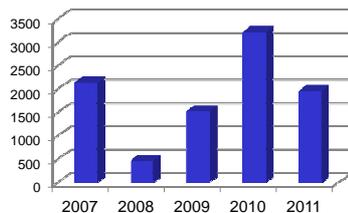
↪ **Densité d'individus**

- ✓ Chute brutale en 2008
- ✓ Surpopulation en 2009

↪ **Biomasse**

- ✓ Chute brutale en 2008
- ✓ Retour progressif des carnassiers

BIOMASSE (g/100 m²)



↪ **Bilan**

- ✓ Chute des effectifs et de la biomasse en 2008
- ✓ Surcompensation en 2009 : nombreux individus de petite taille
- ✓ Retour à une situation « normale » en 2011







LA RESTAURATION ET L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

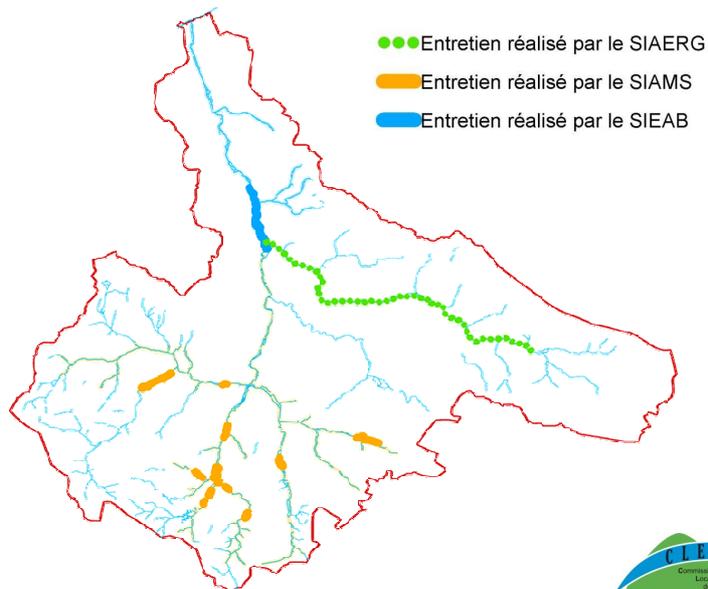


➤ Missions d'assistance technique assurées par le CO.BA.H.M.A. :

- ↻ Missions courantes d'accompagnement du SIAERG
- ↻ Réalisation de la maîtrise d'œuvre pour l'entretien des cours d'eau sur le territoire du SIEAB
- ↻ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le compte du SIAMS et du SIEAB : rédaction de CCTP, analyse des offres, suivi des études
- ↻ Appui administratif au SIEAB : élaboration des dossiers de demande de subventions, suivi des procédures réglementaires
- ↻ Interventions en tant que de besoin auprès des riverains des cours d'eau



L'ENTRETIEN ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU (2011)

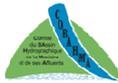




L'AMENAGEMENT DES COURS D'EAU



- **Bilan des travaux d'aménagement réalisés par le SIAERG**
 - ↻ **Travaux prévus dans la DIG de 2007**
 - ↻ **Travaux d'urgence : mise en place de gabions en bord de route le long de la D198 (partenariat avec la DRT)**
 - ↻ **Cas du secteur MortMoulin-Chantepie**
 - ✓ Travaux initialement prévus : retalutage des berges
 - ✓ Jugé peu adapté aux exigences de la DCE par l'Agence de l'Eau qui a souhaité réorienter le programme
 - ✓ Travaux de recharge en granulats et plantations réalisés à l'automne 2011
- **Nouveau programme en cours d'élaboration par le SIAERG**
- **Projet de renaturation hydromorphologique sur 2 secteurs importants du ru de Gally**

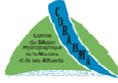


L'AMENAGEMENT DES COURS D'EAU



Recharge en granulat sur le ru de Gally



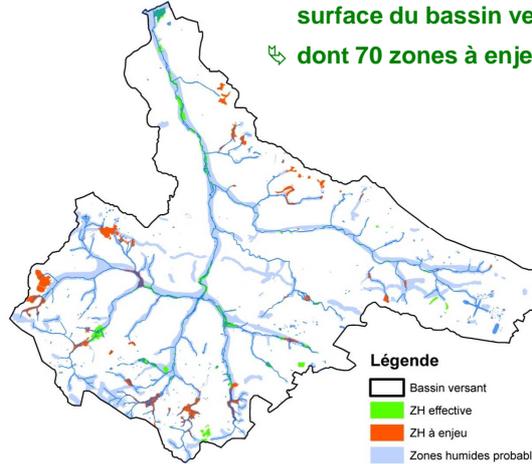


INVENTAIRE PARTIEL DES ZONES HUMIDES



➤ Résultats de l'inventaire sur le bassin de la Mauldre

- ↪ 170 zones (12,7 km² - 3,2% de la surface du bassin versant)
- ↪ dont 70 zones à enjeu fort



Légende

- Bassin versant
- ZH effective
- ZH à enjeu
- Zones humides probables



INVENTAIRE PARTIEL DES ZONES HUMIDES



➤ Résultats de l'inventaire sur le ru de Gally

- ↪ 33 zones sur le bassin du ru de Gally
- ↪ dont 17 zones à enjeu fort



Légende

- ZH effective
- ZH à enjeu
- Zones humides probables

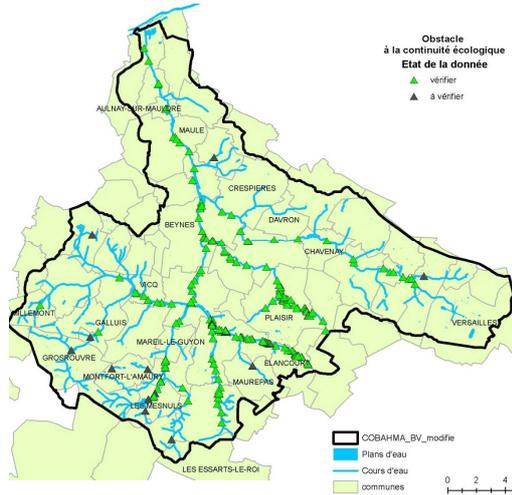




INVENTAIRE DES OBSTACLES A LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

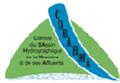


- Recensement fondé sur les études existantes et des visites de terrain : 235 obstacles recensés



18 ouvrages recensés sur le ru de Gally

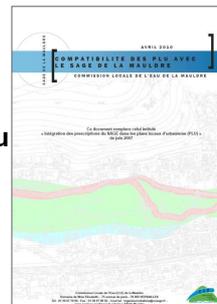
Ponts de renne moulin les plus pénalisants pour la faune piscicole et la continuité écologique



LA COMMUNICATION



- Diffusion du guide du riverain
 - ↪ **Auprès des communes du bassin versant**
 - ↪ **Nouvel envoi possible**
- Déclinaison du guide sous forme d'exposition
 - ↪ **Disponible gratuitement sur demande**
 - ↪ **13 panneaux au total**
- Diffusion des versions mises à jour du
 - ↪ **Cahier d'application du 1 l/s/ha**
 - ↪ **Document mise en compatibilité des PLU avec le SAGE de la Mauldre**



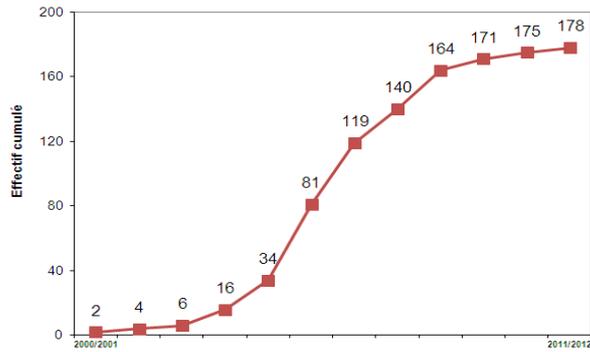


L'ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES



➤ Animations réalisées auprès des scolaires depuis 2000

Nombre cumulé total d'animations
auprès des scolaires réalisées entre 2000 et 2011



dont 51 animations réalisées sur le territoire du ru de Gally (soit 29%)

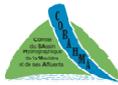


23 janvier 2012



Présentation de la Directive européenne Inondation du 23 octobre 2007





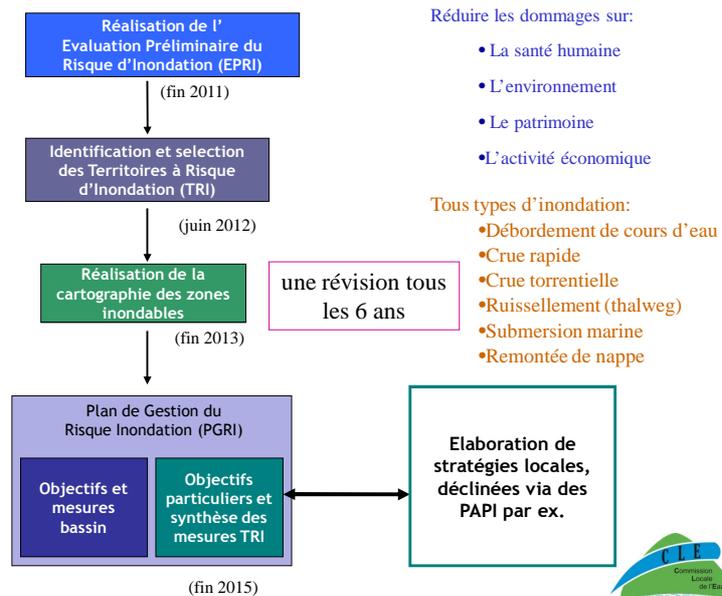
LES OBJECTIFS DE LA DIRECTIVE



- Gérer les territoires à risques importants d'inondation pour y réduire les conséquences dommageables
- Se fixer des objectifs de réduction des dommages
 - ↳ Par exemple «éviter qu'une crue grave ne se transforme en catastrophe» ou «stabiliser le coût des dommages pour une crue moyenne »
- Porter les efforts de gestion des inondations en priorité sur les territoires à risques importants
 - ↳ Sélectionner des territoires à risques importants (TRI) sur la base d'une connaissance à approfondir progressivement (EPRI)
 - ↳ Définir les efforts de gestion des risques d'inondation (PGRI) à porter sur ces territoires en affinant la connaissance (Cartographie des risques)



LES GRANDS PRINCIPES DE LA DIRECTIVE

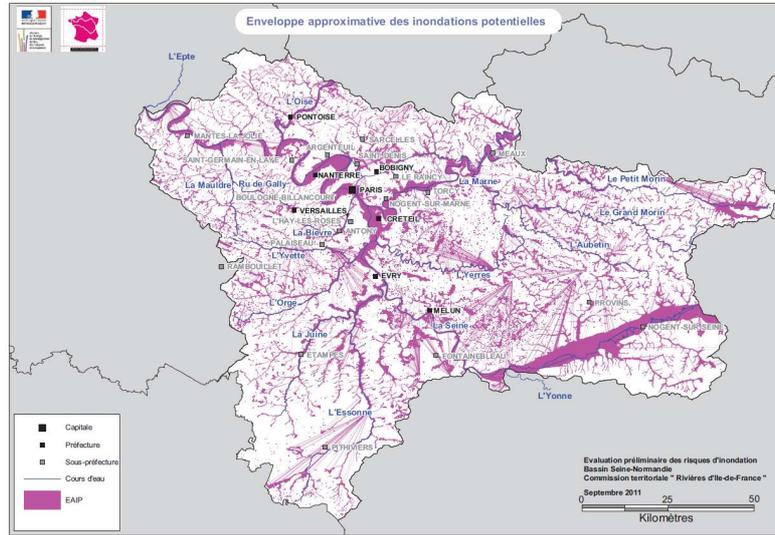




QUELLE AVANCÉE DU DISPOSITIF ?



- EPRI présenté le 28 novembre par les services de l'Etat



QUELLE APPLICATION AU NIVEAU LOCAL ?



- Nécessité de communiquer sur la démarche
- Identification des TRI pour le mois de juin :
 - ↪ Y a-t-il une volonté locale pour identifier la Mauldre en TRI ?
 - ↪ La dynamique actuelle et son confortement dans le cadre de la révision du SAGE sont-ils suffisants ?
- Pas de modification de l'application de la réglementation sur le risque inondation
 - ↪ Pas de modification des PPRI ni de l'application de l'article R 111-3 du code de l'urbanisme
 - ↪ Possibilité de contractualiser un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) 2^{ème} génération



23 janvier 2012



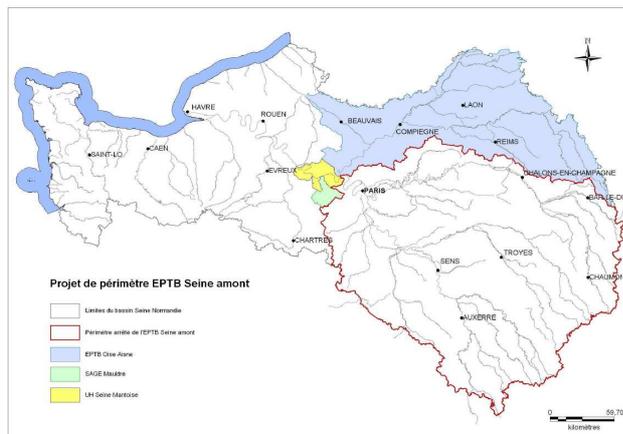
Informations sur la demande de reconnaissance du COBAHMA en EPTB



ORIGINE DE LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE



- Décembre 2010 : demande de reconnaissance des Grands Lacs de Seine en EPTB Seine amont



Un périmètre trop étendu qui pénalise la
gouvernance locale





HISTORIQUE DE LA DEMANDE

- Demande de la CLE lors de l'AG du 9 novembre 2010 à ce que le COBAHMA soit reconnu en tant qu'EPTB
- Dépôt du dossier auprès du Préfet de Région (coordonnateur de bassin) le 27 mai 2011
- Présentation du dossier en COMITER le 28 novembre
- Présentation du dossier en C3P le 14 décembre qui rendra son avis
- Avis définitif avant le 2 février



QUELLES MODIFICATIONS?

- Sur les statuts du CO.BA.H.M.A.
 - ↳ Mise à jour des compétences actuelles de coordination de bassin
 - ✓ Révision, mise en œuvre du SAGE Mauldre
 - ✓ Inscrire la position d'assistant technique
 - ✓ Préciser les domaines d'intervention pour les études
 - ↳ Prise de compétences nouvelles, plus opérationnelles pour
 - ✓ Restaurer la continuité écologique (ouvrages)
 - ✓ Préserver les zones humides
 - ✓ Intervenir sur les coulées de boues
 - ✓ Réaliser de travaux en rivières





QUELLES MODIFICATIONS?

➤ Sur les adhérents au COBAHMA

↻ **Pas de modifications pour les adhérents actuels concernant la mission de coordination de bassin (compétence actuelle)**

- ✓ Syndicats compétents dans le domaine de l'eau
- ✓ Conseil général des Yvelines

↻ **Propositions d'adhésion aux communes spécifiquement sur les compétences travaux**

- ✓ Unification progressive des intervenants sur le bassin de la Mauldre
- ✓ Adhésion des communes dont celles non adhérentes à un syndicat de rivières



QUELLES CONSEQUENCES?

➤ Sur la gouvernance locale

- ↻ Reconnaissance du travail réalisé depuis 1992 et du rôle d'animateur
- ↻ Création de commissions géographiques par sous bassin versant

➤ En terme financier

- ↻ Pas de modification pour la clé de répartition pour la mission de coordination de bassin
- ↻ Création d'une nouvelle participation pour la compétence travaux dont la clé de répartition reste à définir
- ↻ Pérennisation de la structure porteuse du SAGE : possibilité de lever une redevance pour son fonctionnement

➤ En terme de moyens techniques et humains

- ↻ Une structure déjà bien assise : 1 pôle technique (4 agents) et 1 pôle administratif (5 agents)
- ↻ Des moyens techniques adaptés : outils informatiques, cartographiques, matériels de mesures, matériels pour le suivi de chantier





Révision du SAGE de la Mauldre



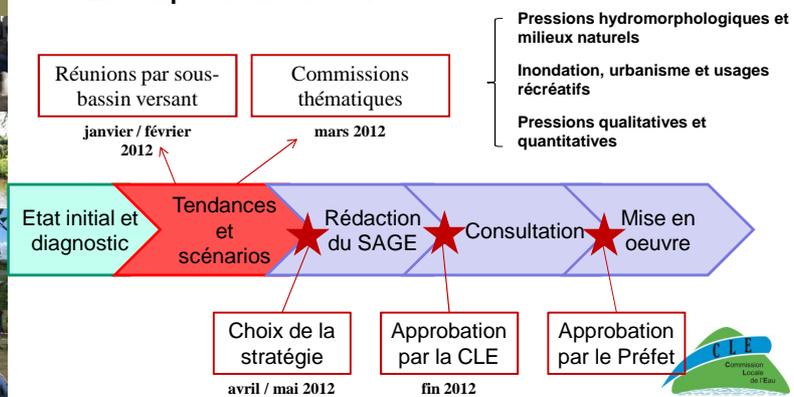
Contexte et calendrier

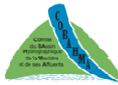


➤ Calendrier très contraint

- ✦ **Objectif d'adoption du SAGE au 31 décembre 2012** (mise en conformité avec la LEMA et en compatibilité avec le SDAGE)
- ✦ **Les documents du SAGE doivent donc être finalisés à cette date**

➤ Les étapes de la révision :





Enjeux identifiés lors de l'état initial et du diagnostic



- **Elaboration de l'état initial et analyse des pressions pour les thèmes suivants :**
 - ↻ **Qualité des milieux aquatiques superficiels**
 - ↻ **Ressource en eau souterraine**
 - ↻ **Inondations**
 - ↻ **Usages récréatifs et patrimoine liés à l'eau**
- **Dans le cadre de la mission d'assembleur confiée au bureau d'études SCE depuis 2011**
- **Au cours de 2 séries de 3 commission thématiques (juillet à novembre 2011)**



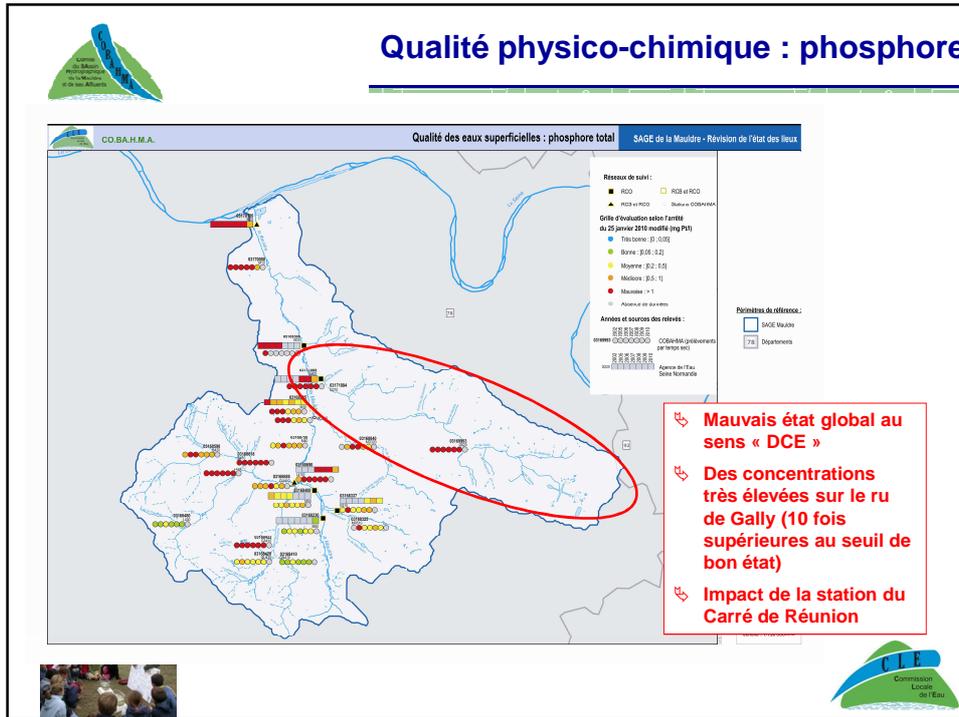
Milieux aquatiques superficiels



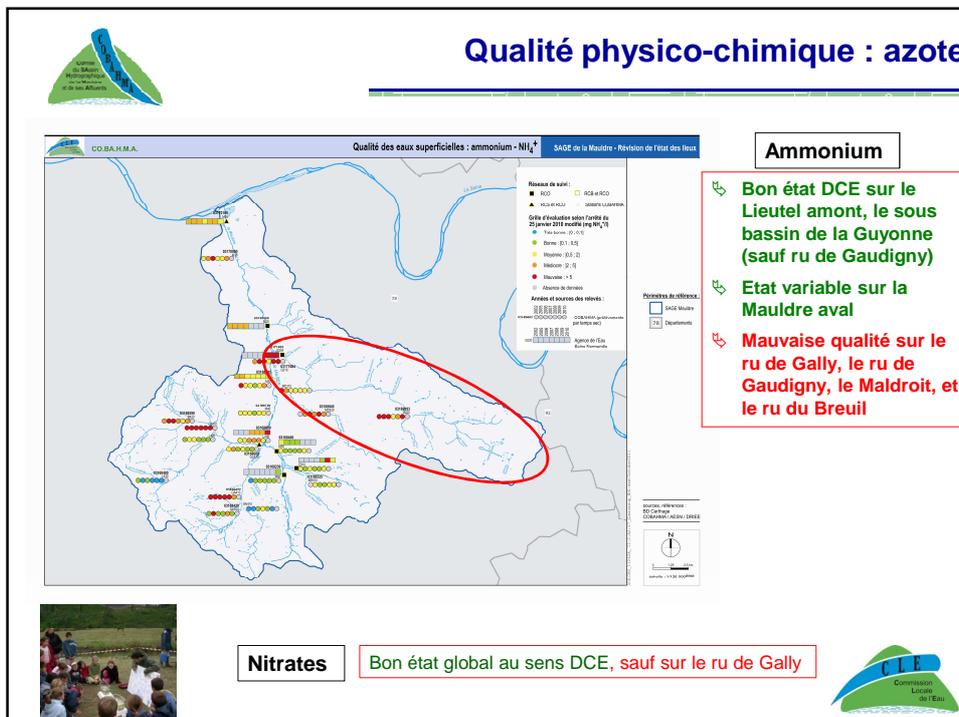
- **Altérations importantes de la morphologie des cours d'eau**
- **Etat dégradé des habitats aquatiques et de la qualité de l'eau**
- **Nombreux ouvrages impactant la continuité écologique**
- **Présence de zones humides**
- **Indicateurs de la qualité biologique (IBD, IBGN, IPR) : état moyen à médiocre**

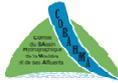


Qualité physico-chimique : phosphore



Qualité physico-chimique : azote

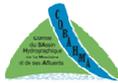
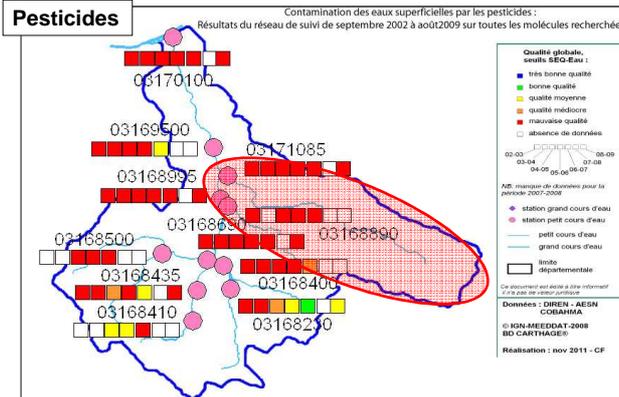




Qualité chimique



- **Mauvais état chimique DCE (substances prioritaires) :**
- ↪ **Métaux (cuivre et zinc), HAP, DEHP, PCB, pesticides**

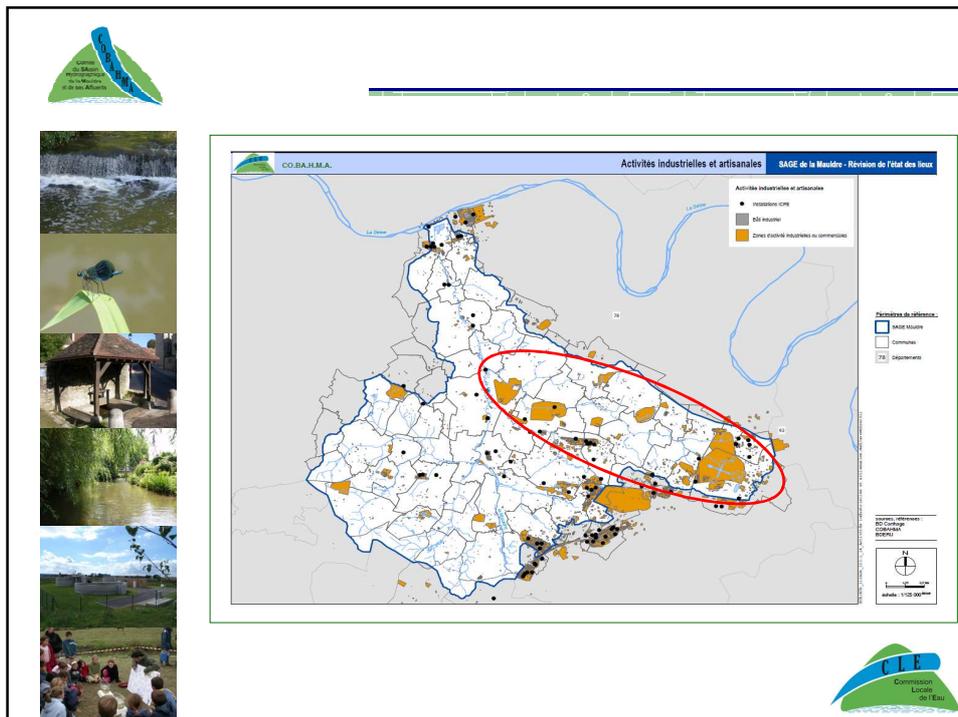


Les pressions sur le milieu



- **Rejets domestiques**
 - ↪ **Poids de l'assainissement domestique dans les apports en azote et en phosphore du bassin versant**
 - ✓ **Schéma directeur d'assainissement et zonages** : environ 10 % datent de plus de 10 ans (frange Ouest du BV et ru de Gally), faible poids du volet pluvial dans les SDA
 - ↪ **ANC faible sur l'ensemble du bassin versant mais pouvant être impactant de manière localisée**
- **Rejets industriels, sites et sols pollués**
- **Agriculture**
 - ↪ **Etude AAC en cours**
 - ↪ **Apports aux milieux superficiels non quantifiés**
- **Utilisation non agricole de pesticides**
 - ↪ **Notamment sur les golfs**
- **Impact des eaux pluviales**
 - ↪ **Peu de données**



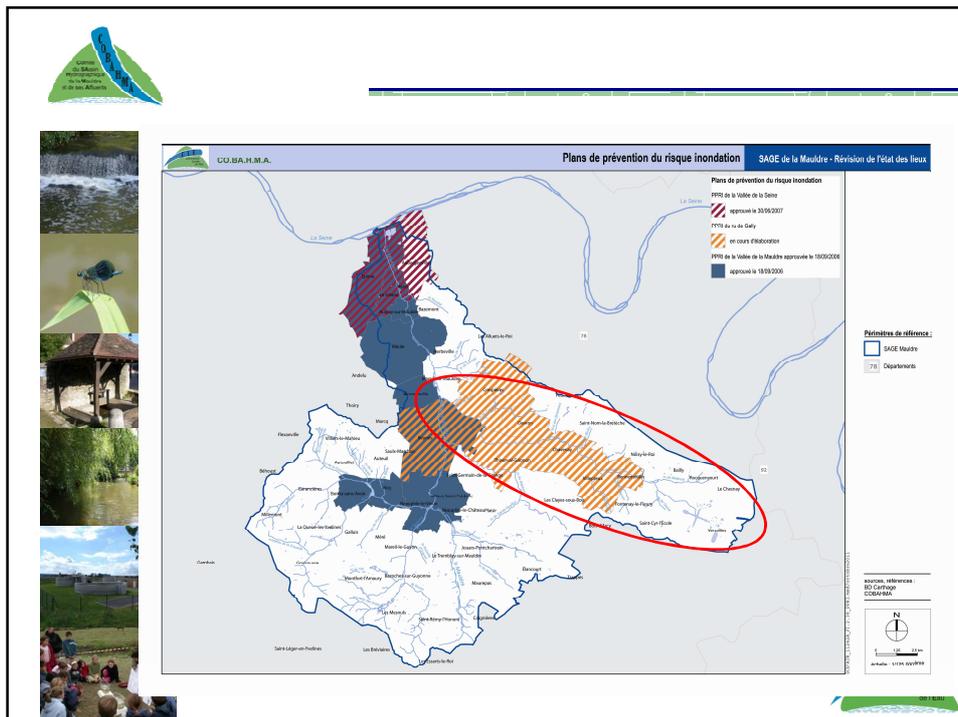


Gestion quantitative et inondations

- **Gestion quantitative**
 - ↗ **Eaux superficielles**
 - ✓ Débits fortement liés aux rejets des STEP (92 % du débit à l'étiage à Aulnay-sur-Mauldre)
 - ✓ Quelques prélèvements en rivière liés à l'agriculture
 - ↗ **Eaux souterraines**
 - ✓ Usage majoritaire des nappes pour l'AEP, prélèvements stables
 - ✓ Gestion volumétrique mise en place à titre expérimental pour les agriculteurs
- **Inondations**
 - ↗ **3 types d'inondations** : débordement de cours d'eau, ruissellement urbain, coulée de boue
 - ↗ **Une problématique importante sur le territoire, liée :**
 - ✓ A la gestion des écoulements et au maintien des champs d'expansion des crues
 - ✓ A la réduction des impacts du ruissellement des eaux pluviales

2 PPRI approuvés (Vallée de la Seine et Vallée de la Mauldre)
PPRI du ru de Gally en phase de consultation

Limitation du ruissellement à 1 l/s/ha en zone urbaine pour les parcelles de plus de 1000 m²



Conclusion de l'état initial et du diagnostic

- Ce qu'il faut retenir de la révision de l'état initial et du diagnostic
 - ↗ Actualisation de la connaissance des pressions, enjeux, programmes existants et marges d'améliorations possibles
 - ↗ Des problématiques prioritaires identifiées :
 - ✓ Qualité des cours d'eaux (macropolluants, micropolluants et qualité biologique)
 - ✓ Hydromorphologie et zones humides
 - ✓ Pollutions diffuses (un des outils : études AAC)
 - ✓ Un des leviers : cohérence entre la politique de l'eau et l'urbanisme
 - ↗ Des problématiques à enjeu (à moins forte plus-value ou traitées de façon plus précise dans d'autres démarches) :
 - ✓ Gestion des eaux pluviales (quantitatif)
 - ✓ Inondations (PPRI, atlas des zones d'érosion dans le SAGE pour les coulées de boues)
 - ✓ Gestion quantitative de la ressource
 - ✓ Sécurisation de l'alimentation en eau potable



Poursuite du travail de révision du SAGE

- Etapes suivantes : définition d'une stratégie, puis rédaction des documents du SAGE
 - ↪ Premiers éléments identifiées lors des commissions thématiques précédentes
 - ↪ Commissions thématiques en mars
- Objectifs et leviers développés dans la phase « Tendances et scénarios » :
 - ↪ Objectifs
 - ✓ Restauration de la qualité des milieux aquatiques
 - ✓ Préservation de la ressource en eau souterraine
 - ✓ Lutte contre les inondations
 - ✓ Valorisation du patrimoine et des usages liés à l'eau
 - ↪ Leviers :
 - ✓ Gouvernance
 - ✓ Prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme
 - ✓ Partager une même vision des enjeux du SAGE

